



47^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Réunion-débat de haut niveau sur la prévention multisectorielle des mutilations génitales féminines et la riposte à ces mutilations

Genève, le 23 juin 2021
Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie les panelistes pour leurs présentations. La mutilation génitale féminine constitue une violation grave des droits des femmes et une forme de violence à leur égard. Pourtant, cette pratique est encore répandue dans de nombreux pays, y compris en Suisse. En effet, il était estimé en 2018 que plus de 22'000 femmes et jeunes filles étaient touchées par les mutilations génitales ou risquaient de subir une excision.

La Suisse s'est dotée en 2012 d'une disposition pénale qui punit explicitement les mutilations génitales féminines. Cependant, il n'y a eu qu'un seul jugement prononcé depuis son entrée en vigueur. Dans ce domaine, le droit pénal ne peut donc pas à lui seul répondre aux enjeux. C'est pour cette raison notamment que la Suisse prône une approche intégrée et multidisciplinaire reposant sur plusieurs piliers: le travail de prévention, les liens et la collaboration interdisciplinaires aux niveaux national et international, la poursuite pénale ainsi qu'un encadrement et une prise en charge médicale appropriés des filles et des femmes touchées.

La mise en œuvre de cette approche s'est concrétisée par la création en 2016 d'un réseau contre les mutilations génitales féminines. Des activités d'information, de conseil, de prévention et de formation sont développées par le biais de ce réseau. Depuis 2019, la priorité est mise sur la création de points de contacts régionaux et cantonaux pour les victimes.

Les défis dans la lutte contre les mutilations génitales restent entiers. La criminalisation envoie le message que cette pratique est inacceptable. Néanmoins, l'éradication des mutilations génitales reste inefficace sans action d'information et d'éducation. Il s'agit en particulier d'informer les filles sur leur droit de décider de ce qui arrive à leur corps, et les garçons sur les implications des mutilations génitales sur la santé et le bien-être des filles et des femmes.

Madame, Monsieur les panelistes, pourriez-vous partager des bonnes pratiques visant à la prévention et à l'éducation ?

Je vous remercie.